

Le Djebel Saghro

Descriptif

Entre montagnes et désert, entre la vallée du Dadès et celle du Drâa, le djebel Saghro est un massif volcanique de toute beauté.

Ses gorges, tours et pitons rocheux rappellent étrangement les paysages du désert du Hoggar. Paysages nus qui cachent quelques vallées vertes couvertes d'amandiers, lauriers roses, figuiers et palmiers. Son point culminant est le Kouadouch, à 2 600 m d'altitude.

Ces contrées, apparemment inhospitalières, procurent néanmoins un havre de paix aux troupeaux de chèvres ou de dromadaires que les nomades de la tribu des Aït Atta accompagnent depuis les hauts-plateaux de la chaîne du M'Goun, le deuxième sommet du Haut-Atlas. Leur présence crée une ambiance particulière dans ces espaces lunaires.



Programme

Jour 1 : vol vers Ouarzazate (à votre charge) et accueil à l'aéroport. Transfert et nuit à l'hôtel.

Jour 2 : Boulemane du Dadès - Almoun'oug

Transfert le matin sur la route des Kasbahs qui longe l'oued Dadès jusqu'à la petite ville de Boulemane, point de départ de notre randonnée. Nous partons, direction sud, vers les premiers reliefs du djebel Saghro; traversée d'un plateau qui nous élève progressivement vers les roches basaltiques noires et polies par le vent, en forme de pitons. Premier bivouac à Almoun'oug, à 1700 m d'altitude.





Jour 3 : Almoun'oug - Assaka Aït Ouizzine

Nous reprenons de l'altitude en suivant une piste au travers du plateau d'Elmers jusqu'au col de Tizi n'Tagmout (2 000 m) avec toute la chaîne enneigée du Haut-Atlas en panorama. Nous redescendons ensuite vers le plus grand village du Saghro, Assaka Aït Ouizzine, à 1 585 m, dans un environnement de plus en plus minéral. Bivouac à la sortie du village.

Jour 4 : Assaka Aït Ouizzine - Ighazoun n'Imlas

Nous reprenons notre chemin vers le village de Tildassine. Nous longeons les bergeries d'Akkerkour et grimpons à nouveau pour passer un col à 1 850 m. Le chemin redescend doucement vers Ighazoun n'Imlas où nous retrouvons le campement.

Jour 5 : Ighazoun n'Imlas - Bab n'Ali

Nous sommes désormais au cœur du Djebel Saghro. Sur le plateau de Tadout n'Tablah s'érige une véritable "forêt" de pitons rocheux. Après le passage de gorges, nous découvrons l'oasis d'Amguis et la verdure rafraîchissante de quelques palmiers et jardins. C'est le pays de la transhumance nomade et nous croisons les *kheimas* (tentes bédouines des nomades) en laine noire. Bivouac à Bab n'Ali, à proximité du célèbre site des aiguilles.

Jour 6 : Bab n'Ali - Hannedour

Parcours de transition aujourd'hui, entre un monde lunaire et les premiers plateaux du Sahara, qui abritent les nombreuses oasis du grand Sud marocain. Nous gagnons le village d'Isk n'Tamerhmdot, à 1 750 m, puis passons le village de M'tassit et sa belle palmeraie. La descente se poursuit jusqu'à Hannedour, lieu de notre dernier bivouac.

Jour 7 : Oumesnat - N'Kob

Notre dernière étape sera plus courte. Nous traversons la vallée d'Hannedour jusqu'à l'oasis de N'Kob, terme de notre randonnée. Retour l'après-midi vers Ouarzazate par la route qui rejoint la partie nord de la vallée du Drâa. Diner et nuit à l'hôtel à Ouarzazate.

Jour 8 : transfert à l'aéroport de Ouarzazate et vol de retour.



Départ	Retour	Prix hors vols
28.03.2021	4.04.2021	850 €
7.11.2021	14.11.2021	850 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
8	6	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Baroud

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante, campements en tentes pour 2 personnes, bagages transportés d'étape en étape par un véhicule logistique. Cuisine traditionnelle berbère délicieuse et variée.

Bagages

Un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg. Paquetage conseillé : sac de couchage très chaud, 2 culottes d'équitation, boots et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse et serviette de toilette, lingettes parfumées, papier toilette, crème solaire, lampe électrique frontale, couteau de poche (impérativement dans le bagage de soute), gourde, appareil photo.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

Climat

Aux périodes proposées, la température dans la journée se situe entre 15 et 25° en moyenne. Caractéristique du désert, il peut y avoir d'importants écarts entre le jour et la nuit, où le thermomètre peut approcher le 0°.

Formalités

Pour les ressortissants de l'UE et de Suisse, le passeport en cours de validité est nécessaire.

Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, les billets d'avion, les transferts, 2 nuits d'hôtel en chambres doubles, les hébergements en tentes, tous les repas durant la randonnée.

Le prix ne comprend pas les billets d'avion, l'assurance multi-risques, les pourboires, les dépenses personnelles, le déjeuner du jour 8 en cas de départ dans l'après-midi.

Le prix est établi sur la base d'un nombre minimal de 2 cavaliers.

Pourboires

Il est d'usage, mais naturellement facultatif, que chaque cavalier laisse un pourboire de l'ordre de 100 à 300 dirhams (10 à 30 €) par membre de l'équipe d'accompagnement (guides et équipe logistique).

Poids

Tout cavalier de plus de 85 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.





Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits sont intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de la partie non remboursable du billet d'avion, de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du prix de la randonnée hors vols, plus la partie non-remboursable du billet d'avion.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé, déduction faite de la partie remboursable du billet d'avion.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

